

CHOISIR OU ÊTRE CHOISI

APPROCHES CRITIQUES DE LA SÉLECTION



DIRECTION
Julien Gargani
Annick Jacq



14

CHOISIR OU ÊTRE CHOISI

Approches critiques de la sélection

DIRECTION

Julien Gargani

Annick Jacq



COLLECTION « ACTES »

Comité éditorial

Elsa Bansard (Université Paris-Saclay, MSH Paris-Saclay)
Marianne Blidon (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IDUP)
Stefano Bosi (Université d'Évry, CEPS)
Maryse Bresson (UVSQ, Printemps)
Sophie Chiari (IHRIM, MSH Clermont-Ferrand)
Claude Didry (CNRS, Centre Maurice Halbwachs)
Pierre Guibentif (Iscte Institut universitaire de Lisbonne, Dinâmia'CET_Iscte)
Christian Hottin (ministère de la Culture, direction générale des Patrimoines
et de l'Architecture, UMR Héritages, CTHS)
Flavie Lavallée (Université Paris-Saclay, MSH Paris-Saclay)
Sébastien Oliveau (Université Paris-Saclay, MSH Paris-Saclay)
Delphine Placidi-Frot (Université Paris-Saclay, IEDP, associée au Printemps)
André Torre (INRAE, AgroParisTech)

* * *



MSH Paris-Saclay Éditions, Université Paris-Saclay, 2025.

4, avenue des Sciences, 91190 Gif-sur-Yvette

www.msh-paris-saclay.fr

Collection « Actes »

ISSN 2800-7891



Cet ouvrage est publié en accès ouvert selon les termes de la licence Creative Commons Attribution – Utilisation non commerciale – Pas d'œuvre dérivée 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0), qui permet le partage de l'œuvre originale (copie, distribution, communication) par tous moyens et sous tous formats, sauf à des fins commerciales, à condition que l'œuvre originale soit correctement citée et diffusée sans modification, dans son intégralité.

Pour plus d'informations : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

ISBN 978-2-9597054-1-0

Connaître la sélection : une introduction

Julien GARGANI & Annick JACQ

La sélection semble partout présente, aussi bien dans la nature que dans la société. Le concept contribue à l'interprétation de l'évolution biologique, à travers la théorie de l'évolution du vivant. Il est également utilisé pour penser le fonctionnement des activités économiques, dans le cadre de la concurrence et des « lois du marché ». La sélection est souvent présentée comme le processus le plus pertinent pour assurer la meilleure adéquation entre souhaits et possibilités, entre besoins et ressources. Elle régirait donc de nombreuses activités sociales et culturelles. Ainsi, ce serait par elle qu'émergerait l'excellence. Le principe de la sélection apparaît dès lors comme une loi gouvernant aussi bien la dynamique du monde vivant que le fonctionnement des organisations sociales. Pourtant, le discours qui présente la sélection comme une « loi naturelle », rationnelle et efficace, organisant tout autant le monde vivant que le monde social, est largement questionné.

L'omniprésence de la sélection, son emploi non seulement comme notion explicative générale, mais aussi comme mode de fonctionnement idéal des sociétés humaines invitent à s'interroger tant sur la trajectoire de cette notion entre les disciplines et les espaces sociaux, que sur la diversité de ses formes et leurs effets réels. La sélection servant à la fois à organiser la société et à justifier ses modes d'organisation, elle est au fondement même du modèle de nombreuses sociétés humaines. Au-delà de l'analyse précise des différents processus de sélection, on peut interroger leurs impacts sur l'établissement des normes et sur l'organisation de nos sociétés. Quelles sont les formes prises par la sélection ? Dans le cas de la mise en œuvre de processus sociaux de sélection, comment les critères et les méthodes

sont-ils décidés ? Quels effets la compétition, qui accompagne les processus de sélection, produit-elle sur les organisations, les collectifs et les individus ? La sélection représente-t-elle réellement le mode de fonctionnement optimal de la vie sociale et économique ou s'agit-il d'un mode de gestion par défaut en situation de pénurie ? Peut-on s'en passer ? Chercher à mieux comprendre les mécanismes de la sélection, ainsi que les conceptions des mondes naturels et sociaux qu'elle recouvre, est une démarche fondamentale : non seulement cette notion participe à l'interprétation du monde naturel, mais elle fonde aussi nos organisations socioéconomiques et nos imaginaires. C'est aussi une tâche complexe, tant cette notion est utilisée de manière ubiquitaire pour décrire des réalités concrètement très différentes.

L'utilisation d'une même notion dans des disciplines différentes (biologie, économie, sociologie du sport, sociologie de l'éducation, informatique), le passage d'un même terme d'une discipline à une autre interrogent sur la production même des connaissances. Ainsi, l'émergence contemporaine de la notion de sélection dans des disciplines académiques différentes, les modalités de son passage d'une discipline à l'autre, l'utilisation de raisonnements analogiques et de justifications entrecroisées remettent en question nos modes de penser et nos normes épistémiques, à l'heure même où la transdisciplinarité est appelée à répondre aux enjeux brûlants du monde contemporain.

La diversité derrière un seul terme : points de vue historiques et critiques

Points de vue historiques

À travers l'analyse d'exemples issus de la biologie, de la sociologie, de l'informatique, de l'économie, nous interrogeons les différentes dimensions de la sélection, nous essayons de comprendre la diversité de ce qui s'exprime derrière cette notion. La biologie propose un usage du concept de sélection naturelle bien plus restrictif que les usages qui en sont faits dans les discours situés en dehors du monde académique. En biologie, le concept de sélection naturelle est au cœur de la théorie darwinienne de

l'évolution des êtres vivants. Il est indissociable de la notion de variations génétiques aléatoires (mutations) transmissibles à la descendance. Dans un environnement donné, où les ressources sont limitées, il existe une compétition entre les organismes vivants. Selon la théorie darwinienne de l'évolution, si une mutation est délétère, l'individu porteur sera éliminé ou se reproduira moins bien, alors qu'un individu ayant acquis une mutation lui conférant un avantage reproductif se développera au détriment des autres organismes. Tout au long du xx^e siècle, la compréhension de l'évolution s'est enrichie et complexifiée, grâce aux apports de la génétique moléculaire, de la génétique des populations, à la prise en compte de l'existence de mutations « neutres » (ni avantageuses ni négatives) ou encore de la stochasticité au sein des populations. Mais si la sélection naturelle ne peut à elle seule rendre compte de l'évolution des êtres vivants, elle reste cependant un schème explicatif essentiel pour la comprendre (**Guillaume Achaz**).

Contrairement à une surinterprétation courante, la sélection naturelle ne se résume pas à « une lutte féroce de tous contre tous ». Elle n'est pas la sélection du « meilleur » ou du « plus fort » : un organisme très adapté dans un environnement donné peut, au contraire, être éliminé lorsque les conditions changent. Ce sont les surinterprétations d'Herbert Spencer, un philosophe contemporain de Charles Darwin, qui incitèrent ce dernier à remplacer l'expression « sélection naturelle » par celle de « survie des plus aptes » (en anglais : « *Survival of the fittest* », c'est-à-dire, plus littéralement « survie des mieux adaptés ») (Tort, 2000). Spencer est le père du « darwinisme social », une application brute et simpliste du principe de sélection/élimination aux groupes sociaux humains, assimilés à des organismes, et utilisée pour justifier les inégalités et les hiérarchies sociales ; cette théorie fut rejetée par Darwin lui-même. Dans certaines espèces animales sociales, la sélection naturelle et/ou la sélection sexuelle peuvent favoriser des comportements « altruistes » ou des complémentarités entre différentes espèces au sein d'un même biotope (Despret, 1996 ; Tort, 2005). Ainsi, au cours de l'évolution qui a conduit à l'Homme, la sélection naturelle a favorisé le développement d'instincts sociaux, base des sentiments moraux et de l'empathie altruiste, qui viennent s'opposer à une action brutale de la sélection naturelle dans les sociétés humaines

et à une interprétation simpliste de cette théorie. Ce point sera évoqué à travers une étude d'histoire économique (**Philippe L  g  **).

La hi  rarchisation des personnes et les allocations in  galitaires des ressources dans nos soci  t  s ont fait l'objet de questionnements et de critiques r  currentes. Certains ont point   le danger que repr  sente la justification des in  galit  s par une « naturalisation » de la s  lection sociale. D'autres ont mis l'accent sur le risque de d  sorganisation ou de mal-adaptation de nos soci  t  s face    la diversit   des situations, lorsque des m  canismes de s  lection tr  s pouss  s et des in  galit  s trop fortes sont mis en   uvre.

Points de vue critiques : r  cits et justifications autour de la s  lection

Dans le monde social, la s  lection peut   tre envisag  e comme une mani  re de hi  rarchiser les personnes et de distribuer les moyens de la mani  re la plus efficace. Plusieurs crit  res existent pour op  rer la s  lection en fonction des objectifs recherch  s. Les d  bats tournent tant autour des proc  dures de s  lection que des crit  res de choix utilis  s pour   tablir ces hi  rarchies. Ces crit  res doivent appara  tre les plus objectifs possibles, ind  pendants des acteurs des processus de s  lection. En effet, la justification de la s  lection constitue un enjeu central pour l'acceptabilit   de l'organisation sociale et donc de sa stabilit   : elle doit sembler l  gitime    tous ou au moins    beaucoup pour p  r  tuer le fonctionnement pr  existant.

Ainsi, un premier questionnement concerne les modes de s  lection, les techniques de classement et les crit  res mobilis  s. Pour les processus de classement et leur justification, plusieurs cas de figure peuvent   tre distingu  s : (i) la neutralit   de la proc  dure peut   tre garantie en proc  dant par un tirage au sort ou toute proc  dure al  atoire quelconque pour n'avantager aucune cat  gorie ou aucun groupe ; (ii) la s  lection peut   tre r  alis  e « au m  rite », sur la base d'un indicateur de performance, pour r  compenser les « meilleurs » (iii) la s  lection peut   tre le « fait du Prince », disposant de l'autorit   de droit divin, dont les jugements sont, par d  finition m  me de ce syst  me de pens  e, autojustifi  s ; (iv) la s  lection peut r  sulter de la « loi du plus fort » et   tre pr  sent  e comme   tant naturelle et rationnelle, c'est-  -dire en ad  quation avec des objectifs affich  s d'efficacit   ; (v) la s  lection peut   tre le r  sultat d'une   lection, o  

un nombre de personnes jugé significatif valide les choix ; (vi) la sélection peut s'opérer par l'argent, par exemple à travers les frais d'inscription ou de scolarité dans les écoles d'ingénieurs ou de commerce.

La multiplicité des modes et des critères de sélection possibles met en évidence l'absence d'une méthode unique et incontestable de sélection. Le choix du registre de justification, c'est-à-dire de ce qui, à un moment donné, dans une communauté donnée, apparaît comme juste, dit quelque chose d'une société.

Un deuxième questionnement concerne les indicateurs de performance (la note à un concours, le temps pour réaliser une distance, le nombre de publications, etc.) retenus pour justifier les choix associés à la sélection. En effet, pour accompagner la multiplicité des justifications possibles, une multiplicité d'indicateurs peut être utilisée. Cependant, la relation entre l'indicateur retenu et ce que la personne sélectionnée devra réaliser peut parfois apparaître comme arbitraire : la réussite à un concours de médecine ne garantit ni que les personnes sélectionnées seront bonnes ou même les meilleures pour exercer la médecine parmi le groupe des candidats, ni que ceux qui n'ont pas été retenus ou qui n'ont pas candidaté n'auraient pas été capables de devenir de bons médecins. Plusieurs processus de classement ou de sélection sont décrits dans le présent ouvrage. Les exemples proposés concernent principalement des parcours scolaires, universitaires ou sportifs. Les critères mobilisés sont notamment le « mérite » et la capacité de financement. Plus précisément, seront évoqués : (i) les classements établis par un jury à partir de notes et d'appréciations à un concours (**Pierre François & Nicolas Berkouk**), (ii) les classements de lycéens produits par un algorithme tenant compte des notes, des avis et des parcours (**Hugues Bersini**), (iii) les classements résultant de performances sportives (**Manuel Schotté**), (iv) les classements basés sur les capacités de financement des étudiants (**David Flacher & Léonard Moulin**). Ces exemples montrent comment des critères apparemment neutres et objectifs, à travers le choix des « indicateurs de performance » utilisés, masquent d'autres critères non explicités, dont les acteurs ne sont pas toujours conscients.

Au-delà des modes de sélection, un troisième questionnement concerne la pertinence même de recourir à des processus de sélection.

Une allocation de moyens fléchée, en situation de pénurie, peut être utilisée pour justifier la nécessité de la sélection. Mais cette pénurie peut aussi résulter d'une décision politique, précédée ou non d'un débat démocratique, sur les choix possibles. La disponibilité des « ressources » va donc dépendre des priorités qu'on se fixe collectivement, et qui peuvent réduire ou accentuer la nécessité de la sélection et l'intensité de la compétition. Une forme de pénurie peut être mise en place simplement pour créer une concurrence permettant la « sélection des meilleurs ». Mais dans ce type de situation, on pourrait aussi envisager une répartition égalitaire des moyens. La difficulté à envisager cette alternative montre à quel point l'idée que la compétition/concurrence, plutôt que la coopération et le partage, est le meilleur moyen pour faire fonctionner la société est ancrée dans nos imaginaires collectifs (Gargani, 2007). Un autre exemple est celui des services publics ou d'intérêts généraux, où la pratique des appels d'offres, mettant en concurrence des chercheurs, mais aussi des opérateurs publics, associatifs ou privés à but lucratif, est devenue la règle. Or, l'expérience montre que cette mise en concurrence est loin de garantir une meilleure qualité de services et des résultats vraiment significatifs pour la société.

La sélection dans le monde social

Sélection naturelle et sélection sociale : de la description à la prescription

Le concept de sélection permet de décrire efficacement des processus qui relèvent de domaines très différents (biologie, éducation, activités sportives, économie, etc.), comme le montrent les différents exemples présentés dans cet ouvrage. Mais ce concept n'est pas seulement descriptif, il est aussi très souvent prescriptif.

Dans une conception téléologique – c'est-à-dire une conception qui suppose une finalité (Monod, 1970) – de l'évolution des espèces (conception qui n'est pas celle de Darwin), la sélection peut être envisagée comme le moyen d'une amélioration constante des êtres vivants, jusqu'à l'Homme. En économie, l'analogie organiciste, qui conçoit la société comme un organisme dans lequel chaque partie doit faire son

travail pour que le corps social fonctionne au mieux, remonte au moins jusqu'au XIX^e siècle, comme le montre ici **Philippe Légé**. Par analogie avec la sélection naturelle, les tenants de cette conception organiciste du corps social ont généralisé la notion de sélection pour l'ériger comme loi générale applicable à tous les domaines. La sélection est alors au cœur d'une conception de la société fondée en apparence sur « l'ordre naturel des choses », un ordre régi par la compétition et l'élimination des plus faibles. Interférer avec cet ordre par des mesures sociales, selon Spencer, entraîne un affaiblissement de la société. La sélection apparaît ainsi comme une « solution basée sur la nature » permettant d'optimiser le monde social et le fonctionnement économique : cet argumentaire, développé par Spencer, est repris par Friedrich A. Hayek dans la première moitié du XX^e siècle (**Philippe Légé**). D'un concept descriptif, la sélection généralisée devient un concept normatif : une société au fonctionnement optimal doit reposer sur la sélection. Y a-t-il des alternatives ?

Naturalisation des pratiques sociales de sélection et modes de justification : une rationalité à déconstruire

L'analogie avec les systèmes biologiques contribue à naturaliser l'usage de la sélection dans la société, en lui conférant une apparente nécessité. Les inégalités socioéconomiques sont alors justifiées par l'existence de différences innées entre les individus, révélées notamment par la mise en concurrence et la compétition. Ainsi, la sélection, conçue comme « la concurrence de tous contre tous », est aussi un outil pour organiser, discipliner et hiérarchiser la société.

Rendre compte des justifications de la sélection et de leurs évolutions permet de déconstruire un certain nombre de présupposés. La « sélection naturelle » n'est pas la seule notion qui sert à justifier la rationalité, sans contestation possible, de pratiques sociales. Par exemple, la notion « destruction créatrice » (Schumpeter, [1942] 1990) est utilisée par analogie avec des phénomènes naturels (ouragans) pour justifier le fonctionnement de l'économie de l'innovation et de l'économie des risques (Gargani, 2024).

Pour que les hiérarchies ainsi établies ne soient pas remises en cause, la justification des modes de sélection devient un enjeu majeur pour la stabilité de l'organisation sociale. Lors du processus de sélection, la

compétition ne doit pas être faussée. La sélection doit apparaître comme juste, neutre, adéquate à son objet, objective et sans favoritisme.

Une manière d'objectiver les processus de sélection serait de quantifier la valeur des candidats. La quantification prémunirait contre l'arbitraire et les choix mal fondés pour déterminer la « valeur ». Mais ces tentatives d'élimination du subjectif derrière le nombre peuvent cacher la construction sociale et politique des indicateurs numériques, qui reflètent des intérêts particuliers. Ainsi, les dispositifs complexes de sélection, faisant intervenir un grand nombre d'acteurs, de multiples étapes et/ou des procédures automatisées algorithmiques visant à objectiver la sélection, servent aussi à déresponsabiliser les acteurs, qui ne sont qu'un rouage du processus, et à évacuer le questionnement sur la construction de la valeur des personnes sélectionnées, au-delà de la simple constatation de différences préexistantes. La mise en place de l'apparente autonomisation du dispositif a pour effet de mettre à distance la main invisible, le sujet auteur de la logique sélective.

Les activités sportives pourraient incarner un idéal de sélection parfaitement neutre et équitable, où la réussite ne refléterait que les qualités intrinsèques du sportif, où la concurrence « parfaite » et la compétition « de tous contre tous » imiteraient à l'identique ce qui se produit dans la nature. Cependant, le sociologue **Manuel Schotté** montre ici en quoi ce récit est une fiction. Une analyse fine du fonctionnement des sports de compétition amène à remettre en cause le mythe de la « neutralité » des compétitions, en mettant en évidence que la fabrication des champions relève d'un processus inscrit dans des contextes socio-historiques déterminés (**Manuel Schotté**). Son analyse montre que la mise en concurrence, en sport, relève d'un exercice très social et construit, et non d'un processus purement « naturel » dans lequel seules les qualités biologiques « pures » des sportifs seraient décisives.

En matière de sport, le choix des règles n'est pas neutre et fait d'ailleurs l'objet de luttes pour favoriser tel type de pratique¹ ou tel type de

¹ Les compétitions à « handicap », qui font concourir ensemble des participants bénéficiant d'avantages ou de pénalités différentes en fonction de leur âge ou de leurs performances passées, sont une pratique courante.

modèle économique². La diversité des pratiques peut s'en trouver réduite, alors que les activités sportives pourraient être pratiquées autrement et produire d'autres résultats, d'autres hiérarchies, que ceux observés lors de compétitions telles que les Jeux olympiques. La façon de concevoir l'activité physique et de produire de la « performance sportive » est donc aussi socialement déterminée.

La sélection scolaire : une fiction méritocratique ?

Si la compétition sportive n'est pas l'exemple de sélection parfaitement « juste » (*i. e.* sans biais) que l'on pourrait imaginer, qu'en est-il alors du domaine scolaire ? Les mondes scolaires et universitaires doivent-ils être lus comme des organisations rationnelles, optimisées pour sélectionner les meilleurs, ou bien comme de simples systèmes de mise en compétition et de production de procédures de sélection arbitraires – autrement dit comme des systèmes de reproduction des inégalités ? Les procédures de sélection y sont-elles plus neutres qu'ailleurs, ou produisent-elles, sous couvert d'égalité de traitement, un tri orienté grâce à des normes cachées ? D'où viennent les catégories et les critères qui fondent l'apparente légitimité de nos évaluations, de nos concours et de nos hiérarchies ?

Le processus de sélection dans les cursus scolaires n'est pas le mécanisme parfaitement équitable, destiné à sélectionner les plus méritants, qu'on veut bien nous présenter (Bourdieu & Passeron, 1964). L'analyse sociologique de la sélection scolaire et universitaire (**Sophie Orange ; Pierre François & Nicolas Berkouk**) permet d'éclairer les déterminismes à l'œuvre dans cette sélection. Les moyens attribués ne sont pas identiques entre tous les élèves et étudiants, et sont presque toujours plus importants pour ceux qui étaient à la base les plus favorisés (Piketty, 2019). Le hasard est bien présent, en partie, mais chaque événement n'a pas la même probabilité d'advenir selon les différentes catégories d'acteurs. Le parrainage (*i* cooptation progressive) des élèves est aussi une manière efficace de décrire ce qui se produit dans la pratique, et se rapproche davantage de

² Par exemple, en favorisant les clubs de football les plus riches de façon à réduire les incertitudes liées à leur non-qualification pour des compétitions telles que la Ligue des champions.

la réalité du système scolaire et universitaire français que la vision d'une compétition parfaite et ouverte à tous de manière égale³. En particulier, les processus d'allocation des moyens ne sont pas neutres et renforcent les inégalités préexistantes, comme le montre ici l'informaticien **Hugues Bersini**. Les institutions et leurs personnels se réfugient derrière l'idée que, même si ceux qui ont mis en place ces systèmes n'ont pas réussi à produire un dispositif parfaitement neutre, sans biais ni effets négatifs, ils étaient en revanche « impartiaux », c'est-à-dire que le système n'avantage pas, *a priori*, certains groupes par rapport à d'autres. De fait, la neutralité de la sélection scolaire et universitaire est une fiction comode. En effet, à partir du moment où les biais sont connus sans être corrigés, c'est que les procédures de sélection ne sont pas si impartiales : elles excluent certains candidats, non sur la base d'un défaut de capacités nécessaires, mais sur la base de critères qui ne devraient pas être pris en compte (quartier d'origine, genre, etc.).

Le monde académique n'échappe pas à l'omniprésence de la sélection, depuis l'algorithme d'accès à l'enseignement supérieur Parcoursup (**Hugues Bersini**), aux frais d'inscription (**David Flacher & Léonard Moulin ; Pierre Courtioux**), en passant par les concours pour faire partie de l'élite (**Pierre François & Nicolas Berkouk**), ainsi que par les financements sur projet. Les justifications de la sélection sont multiples, oscillant entre contraintes financières et volonté de promouvoir l'excellence individuelle. Mais cette excellence individuelle génère-t-elle des organisations plus efficaces et des résultats collectifs véritablement meilleurs ?

Des effets indirects négatifs de la sélection sur les organisations ?

Un présupposé des politiques publiques depuis plusieurs décennies est l'action « positive » de la sélection sur les organisations. Cependant dans l'enseignement supérieur, les systèmes sélectifs mis en place, en particulier pour le financement de la recherche ou l'accès aux formations, n'ont pas

³ Voir l'intervention d'Agnès Van Zanten, « La sélection scolaire en France aujourd'hui : compétition ou parrainage ? », le 13 février 2019, lors du séminaire 2018-2019 « La sélection dans tous ses états : fonctions, processus, conséquences » organisé par Centre d'Alembert, dont la vidéo est consultable en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=LpGeJ1NorhQ> (consultée le 12/09/2025).

démontré leur supériorité par rapport à des systèmes moins ou peu sélectifs (par exemple, les brevets de technicien supérieur [BTS] *vs* Licences ; **Sophie Orange**). La sélection n'améliore pas intrinsèquement le « vivier » des sélectionnés et peut même avoir des effets indirects pénalisants pour les collectifs : (i) perte de coopération à l'intérieur des groupes, (ii) réduction de la créativité, (iii) inadaptation à de nouveaux environnements ou à des situations inédites du fait d'un manque de diversité.

Les critères de sélection, bien que censés être neutres, peuvent induire des biais « non intentionnels » qui défavorisent certains groupes sociaux. Par exemple, la sélection fondée sur le nombre de publications contribue à la moindre présence des femmes aux postes de professeure dans l'enseignement supérieur et la recherche, dans de nombreuses disciplines. Les femmes publieraient moins, notamment en raison d'une prise en charge plus importante des tâches familiales, mais aussi des tâches collectives et administratives, qui sont moins valorisées lors des processus de sélection⁴.

Le développement sous tous azimuts de la mise en concurrence systématique des acteurs exerce une contrainte importante sur les pratiques. De la compétition pour les financements par projet à l'évaluation par la bibliométrie, de nouvelles normes s'élaborent, qui « emprisonnent » chacun des membres de la communauté. L'intériorisation du principe d'une sélection « nécessaire », voire l'adhésion à ce principe et la croyance en son utilité, rend difficile l'élaboration collective de pratiques alternatives. Il faut bien constater que le monde académique, comme le système scolaire, a intégré en profondeur, et depuis longtemps, les logiques de compétition, auxquelles il se soumet sans trop de résistance. Ce qui évolue aujourd'hui de manière notable, c'est que la sélection passe désormais par des procédures de plus en plus automatisées. Des indicateurs bibliométriques et de financement servant à évaluer la recherche, à l'algorithmisation croissante de la sélection (**Hugues Bersini**), se pose une question centrale : l'automatisation

⁴ Voir l'intervention d'Élise Lemercier, « Lutter contre le "plafond de verre" dans le monde académique : l'enjeu de la parité dans les procédures de recrutement », le 22 mai 2019, lors du colloque « La sélection dans le monde académique : pratiques, imaginaire et rationalité », organisé par le Centre d'Alembert, dont la vidéo est consultable en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=IXJnoY3Hmh4> (consultée le 12/09/2025).

des critères améliorera-t-elle la sélection ou renforcera-t-elle les biais déjà existants, tout en les masquant davantage ?

La sélection, un concept voyageur

La *sélection naturelle* est un concept créé par Darwin pour rendre compte de l'évolution des êtres vivants. Il désigne un processus de compétition et d'élimination entre des organismes luttant pour les mêmes ressources qui, associé à l'existence de modifications héréditaires aléatoires, conduit à une transformation des espèces dans le sens d'une meilleure adaptation à leur environnement. Une influence déterminante pour Darwin fut l'observation attentive des pratiques des éleveurs pour créer de nouvelles races. Ceux-ci éliminent les individus non conformes à la norme souhaitée : on parle alors de *sélection artificielle* (Tort, 2000). Le schéma compétition/élimination serait issu de la lecture de Thomas Malthus, qui l'avait développé dans le contexte des populations humaines. Darwin emprunte donc ce concept au domaine économique et c'est à nouveau par analogie, entre le monde biologique et le monde social, que Spencer, philosophe partisan d'un libéralisme économique débridé, s'empare du concept pour justifier la relation compétitive entre individus (*i. e.* le « darwinisme social », rejeté par Darwin). Dans cette théorie économique, le concept de sélection est utilisé pour contester les politiques de protection sociale, qui s'opposeraient à la « sélection naturelle » et empêcheraient l'élimination des plus faibles. Réduit à la seule dimension de la « lutte de tous contre tous », ce concept est revendiqué par les économistes libéraux et néolibéraux comme le meilleur moyen, ou le plus juste, de gérer les groupes humains. La compétition doit permettre de sélectionner les meilleurs, faire émerger l'excellence et garantir une allocation des richesses « naturellement » la plus juste possible. Aujourd'hui, la mise en compétition est partout, elle semble aller de soi, elle régit nos sociétés : excellence, compétitivité, premiers de cordée... Le vocabulaire et la pratique de la mise en concurrence ont envahi tous les secteurs de la vie sociale. Mais la sélection entre individus ou institutions sociales systématiquement mis en concurrence est-elle réellement la meilleure façon de gérer la société ?

De l'économie à la biologie, en passant par les sciences de l'éducation et la sociologie, le concept de sélection a franchi plusieurs étapes de validation épistémique pour se diffuser et se maintenir dans le champ

académique de plusieurs domaines disciplinaires. Le détail de ces étapes n'est pas l'objet de cet ouvrage, mais peut-être, à la lecture de celui-ci, certains parviendront-ils à reconstituer ce qui rend légitime l'emploi de concepts « voyageurs » dans des contextes de recherches différents de ce pour lesquels ils avaient été initialement construits. Cet ouvrage, constitué d'une réunion de points de vue divers provenant de disciplines variées, présente des analyses d'exemples concrets de mise en œuvre de la sélection et de ses effets, et devrait ainsi fournir des éléments pour répondre à cette question.

Références bibliographiques

- BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, 1964. *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de minuit.
- DESPRET Vinciane, 1996. *Naissance d'une théorie éthologique. La danse du cratérope écaillé*, Le Plessis-Robinson, Synthélabo (Les Empêcheurs de penser en rond).
- GARGANI Julien, 2007. « De la convivialité entre scientifiques », *Revue du MAUSS*, 29 (1), p. 127-156, <https://doi.org/10.3917/rdm.029.0127>.
- GARGANI Julien, 2024. *Partager le réel par temps de crise. Réflexions et récits autour des catastrophes*, Paris, L'Harmattan.
- MONOD Jacques, 1970. *Le hasard et la nécessité. Essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne*, Paris, Éditions du Seuil.
- Piketty Thomas, 2019. *Capital et idéologie*. Paris, Éditions du Seuil.
- SCHUMPETER Joseph, [1942] 1990. *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot.
- TORT Patrick, 2000. *Darwin et la science de l'évolution*, Paris, Gallimard.
- TORT Patrick, 2005. *Darwin et le darwinisme*, Paris, Presses universitaires de France.

CHOISIR OU ÊTRE CHOISI

APPROCHES CRITIQUES DE LA SÉLECTION

La sélection est omniprésente : dans la nature comme dans la société. Elle joue un rôle clé dans l'interprétation de l'évolution biologique, à travers la théorie de l'évolution du vivant, mais aussi dans la compréhension du fonctionnement des activités économiques, par le biais de la concurrence et des « lois du marché ». Elle est souvent présentée comme le processus le plus pertinent pour atteindre la meilleure adéquation entre souhaits et possibilités, besoins et ressources. Elle régirait de nombreuses activités sociales et culturelles. L'excellence émergerait alors par la sélection. Le principe de la sélection apparaît ainsi comme une loi organisant à la fois la dynamique du monde vivant et celle des organisations sociales.

Cependant, le discours qui érige la sélection en « loi naturelle », rationnelle et efficace, s'appliquant indistinctement au monde vivant comme au monde social, est aujourd'hui largement questionné.

Connaître la sélection, ce n'est pas seulement la subir : c'est aussi prendre conscience des procédures explicites et implicites qui la produisent, des causes qui la motivent, des justifications qui la légitiment, des effets qu'elle exerce sur les individus et les collectifs. C'est ce chemin vers la connaissance que les diverses perspectives réunies dans cet ouvrage cherchent à faire émerger.

À travers trois grandes parties – sur la nature de la sélection, ses effets sur la production des inégalités, et les tensions entre sélection, organisation et émancipation –, les contributions croisent les regards de la biologie, de l'économie, de la sociologie et de l'informatique pour éclairer les logiques contemporaines de la sélection.